

12 FÉVRIER 2015

Bpifrance, via le Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, investit 3 M€ dans AAVLife, spécialisée dans le traitement par thérapie génique des cardiomyopathies liées à l'ataxie de Friedreich



PARIS, le 12 février 2015 – Le Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, géré par **Bpifrance** dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), annonce avoir réalisé un investissement de 3 millions d'euros dans la société AAVLife. Cette opération qui complète une première levée de fonds (12 M\$), réalisée en mai 2014, va permettre à la société de faire progresser la thérapie génique pour le traitement des cardiomyopathies liées à l'ataxie de Friedreich.

AAVLife est une société de thérapie génique spécialisée dans les maladies rares. L'investissement permettra de soutenir le développement de la société en vue de procéder aux essais cliniques dans sa première indication, à savoir la cardiomyopathie liée à l'ataxie de Friedreich. L'ataxie de Friedreich est causée par une mutation génétique qui provoque des symptômes neurologiques et cardiaques progressifs se manifestant en général pendant la petite enfance ou l'adolescence. La dégradation progressive de la fonction cardiaque est la cause principale de décès liés à cette maladie. Il n'existe à ce jour aucun traitement.

« Le potentiel de la thérapie génique pour améliorer la vie des patients atteints par l'ataxie de Friedreich a clairement été démontré dans les études précliniques », a déclaré Chahra Louafi, responsable du Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, géré par **Bpifrance**. « AAVLife a réuni une équipe expérimentée et est déterminée à passer rapidement et efficacement du stade de la recherche en laboratoire à celui de l'application clinique. »

« **Bpifrance** partage notre engagement visant à accélérer le transfert de technologies prometteuses en de nouvelles thérapies permettant de traiter des patients atteints de maladies rares », a ajouté Amber Salzman, Ph.D., cofondatrice et directrice générale d'AAVLife. « Nous sommes heureux de recevoir ce soutien à notre développement visant à débiter rapidement des études cliniques dans une maladie rare pour laquelle les options thérapeutiques actuelles sont très limitées. »

Le Fonds Biothérapies innovantes et Maladies rares, géré par **Bpifrance**, a été créé en 2013. Souscrit par le Fonds national d'amorçage (FNA), géré par **Bpifrance** dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir et par l'AFM Téléthon, il est doté de 50 millions d'euros. Ce fonds a un double objectif : favoriser les projets thérapeutiques visant à offrir aux patients atteints de maladies rares l'accès à des traitements innovants, et permettre l'émergence de traitements pour des pathologies fréquentes à partir des innovations thérapeutiques développées pour ces maladies rares. Il s'inscrit dans une démarche Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG).

Intervenants :

Bpifrance Investissement : Chahra Louafi, Jean-François Morin

Conseil juridique société : Karen Noël (Gide)

Conseil juridique investisseur : Julien Holeindre (Bpifrance)



À propos de l'ataxie de Friedreich

L'ataxie de Friedreich affecte de 10 000 à 20 000 personnes aux États-Unis et en Europe. Les symptômes se manifestent en général entre l'âge de 5 et 15 ans, bien qu'ils puissent apparaître plus tardivement à l'âge adulte. L'un des symptômes précoces est la perte de contrôle des mouvements musculaires (ataxie), qui débute souvent par une difficulté à marcher, puis affecte les membres supérieurs et le tronc. Les lésions du système nerveux sont souvent accompagnées d'une défaillance cardiaque. Les symptômes cardiaques peuvent inclure une hypertrophie du cœur, une fibrose du tissu cardiaque, des anomalies du rythme cardiaque et une défaillance cardiaque. L'ataxie de Friedreich est provoquée par une mutation dans un gène appelé FXN. Cette mutation limite la production de la protéine encodée par le gène FXN, la frataxine, qui joue un rôle fondamental dans l'activité des mitochondries, les « centrales énergétiques » de la cellule. Il s'agit d'une affection autosomale récessive, c'est-à-dire qu'elle se manifeste lorsqu'une personne a hérité de deux copies du gène muté, une de chaque parent.

À propos d'AAVLife

AAVLife, enregistrée à Paris, est une société privée spécialisée dans le développement de stratégies de thérapie génique pour le traitement des maladies rares. Versant Ventures, société de capital-risque internationale dans le secteur des sciences de la vie, a mené le tour de financement initial qui a permis le lancement d'AAVLife en avril 2014 avec la participation d'Inserm Transfert Initiative, une société française de capital amorceage liée à l'Institut national français de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site www.aavlife.com.

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance Investissement**.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts Presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

AAV Life
Amber Salzman
Tél. : 01 41 79 00 00
amber@aavlife.com